



Union Syndicale Solidaires SDIS

Celui qui se bat peut perdre, celui qui ne se bat pas a déjà tout perdu.

Nîmes, le 8 janvier 2016

Monsieur le Président de la République
Palais de l'Élysée
75008 PARIS

Monsieur le Président de la République,

En ces périodes de vœux, nous avons une pensée pour tous nos collègues sapeurs pompiers subissant des agressions verbales ou physiques lors de leurs missions et, espérons qu'en 2016, celles-ci soient enfin en baisse.

Quelques jours après les attentats du 13 novembre, vous avez déclaré, devant le Congrès, que le pacte de sécurité l'emportait sur le pacte de stabilité.

Vous avez annoncé des recrutements massifs dans la police, la gendarmerie, la justice et les douanes.

Qu'en est-il des sapeurs-pompiers ?

Ils étaient pourtant en première ligne en janvier à Paris, en juin à St Quentin Fallavier, et en novembre à St Denis et Paris.

Bien sûr, nous avons reçu les remerciements et les éloges, de circonstance, du plus haut niveau de l'État. Mais cela ne fait pas oublier que toute l'année, nos collègues sont victimes de ce que les médias et la justice appellent à tort des « incivilités ».

Nous estimons que c'est bien plus que cela et demandons que ces actes soient convenablement qualifiés et soit de fait punis plus sévèrement : les sapeurs pompiers Français doivent être mieux considérés.

En septembre 2014, nous vous écrivions déjà à ce sujet ainsi qu'à monsieur le ministre de l'intérieur.

Une délégation était même venue à l'Élysée vous déposer ce courrier, rester à ce jour sans réaction à la hauteur de ses circonstances. Nous avons été reçus par un fonctionnaire du ministère de l'intérieur qui avait seulement un devoir d'écoute mais aucun pouvoir décisionnel.

A plusieurs reprises, nous avons émis des alertes en ce sens auprès de la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises.

De plus, l'observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) dans son rapport publié en novembre 2015, révèle une hausse conséquente des agressions visant les sapeurs-pompiers en 2014. Ce chiffre ne cesse d'évoluer à la hausse depuis 2008 ; + 78% en six ans.

Aujourd'hui, vos sapeurs pompiers attendent des réponses immédiates. Faut-il attendre que l'un d'entre eux ne soit tué sous le coup de ces « incivilités ».

Monsieur le Président de la République, nous vous sollicitons à nouveau pour que l'État prenne toutes ses responsabilités à la fois en termes de réponse judiciaire mais aussi pour inclure dans le pacte de sécurité la filière sapeur pompier.

Nous sollicitons, sous votre couvert, un entretien auprès des ministres de la justice et de l'intérieur et restons également à votre disposition si vous souhaitez nous rencontrer.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, en l'expression de notre plus profond respect républicain.

Le Secrétaire National,
Régis VIDAL